

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

DU JOURNAL,

Rue P. Castellanos n. 162.

HONNEUR ET PATRIE 8

PRIX

DE L'ABONNEMENT

3 PIASTRES par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le lendemain de fêtes exceptés. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

LE PATRIOTE.

Tout ce qui a paru jusqu'à ce jour de l'intéressant feuilleton LES MYSTÈRES DE SAINTE HELENE, sera accordé comme prime aux personnes qui prendront un abonnement au PATRIOTE à dater du 1er septembre.

Europe

France.

ASSEMBLEE NATIONALE.

Séance du 23 juin.

(SUITE.)

M. Lagrange—rappelle que, par respect pour l'ordre et l'union, il a renoncé à ses interpellations et compromis ainsi une popularité justement acquise. (Rumeurs). Mais il faut arrêter la guerre civile. Si la République périssait, mais elle ne périra pas, malheur et malédiction à ceux qui l'auraient perdue. Serrons nos rangs, présentons nous à nos frères demain matin ; unissons nous, et vive la République !

La séance est de nouveau suspendue.

A onze heures et demie, M. Garnier Pagès a confirmé les détails précédemment donnés. Il y a ajouté trois fausses nouvelles : M. le général Bedeau a été blessé ; M. Dornès, représentant du peuple, et M. Bixio, aussi représentant du peuple, ont reçu également des blessures qui donnent de vives inquiétudes.

La séance est levée à minuit et renvoyée à demain à huit heures du matin.

Séance du 24 juin.

M. le président Sénard monte au fauteuil à huit heures un quart.

M. le président.—Citoyens représentants, je dois vous faire connaître sommairement quel est l'état des choses depuis votre séparation.

Jusqu'au point du jour, le combat a été suspendu ; partout cependant des barricades ont été relevées et renforcées sur divers points pendant la nuit. Il y a lieu de croire, et malheureusement c'est déjà une certitude, que la lutte recommencera aujourd'hui dans quelques uns des quartiers où elle s'est engagée hier.

Les insurgés étendent leurs moyens d'action ; d'autre part, les moyens de répression dirigés par le ministre de la guerre contre le faubourg Saint Antoine et le quartier

Saint Jacques, les forces qui entourent les lieux où s'est concentrée l'insurrection, ne peut laisser aucun doute sur l'issue du combat.

Toutefois, il ne faut pas se le dissimuler, la question est grave. Il est impossible d'espérer une solution prompte à moins d'une lutte énergique, à laquelle sont décidées d'ailleurs l'armée et la garde nationale, qui montrent la plus grande ardeur.

Les gardes nationales de la banlieue sont arrivées à Paris, en grand nombre, pendant la nuit et ce matin. Dès hier soir, on vous a annoncé l'arrivée de deux bataillons de la garde nationale de Versailles ; nous avons reçu enfin des nouvelles qui nous annoncent que d'autres gardes nationales arrivent en masse.

Enfin les régiments qui sont aux environs de la capitale ont tous reçu l'ordre de se diriger vers Paris, de telle sorte que les forces militaires qui s'y trouvent se renouvelleront et s'augmenteront à chaque instant.

Enfin, les dispositions prises sont telles qu'il y a tout lieu d'espérer que la journée ne se passera pas sans que force reste à la République.

Je veux aussi communiquer à l'Assemblée une pensée qui est celle d'un grand nombre de nos collègues. Il faut que l'Assemblée réponde, et réponde énergiquement, à l'admirable dévouement des citoyens qui, en ce moment encore, se font tuer pour les lois, pour la République ; il faut qu'elle y réponde, non pas par un décret stérile dont les expressions, quelque soin que vous y mettiez, resteraient toujours bien au dessous de votre admiration, de votre reconnaissance pour ceux qui combattent pour vous. (Très bien ! très bien !)

Je vous propose un acte qui répond autant qu'il est possible à leur dévouement et à leur courage. (Ecoutez ! écoutez !) Ma proposition est celle-ci : L'Assemblée nationale déclare qu'elle adopte, au nom de la République, les veuves et les enfants des citoyens morts pour la République.

Tous les membres de l'Assemblée se lèvent pour l'adoption.

L'Assemblée décrète ensuite la mise de Paris en état de siège, et la concentration de tous les pouvoirs entre les mains du général Cavaignac ; le ministère actuel est provisoirement maintenu. Vingt cinq membres seulement se lèvent contre.

La séance est suspendue à dix heures et demie et reprise un quart d'heure après. M. le président lit un message de la commission exécutive qui annonce qu'elle donne sa démission. L'Assemblée nomme dans les bureaux ceux de ses membres qu'elle délègue pour aller

porter par la ville le décret qui vient d'être voté. Le reste de la séance est consacré à des rapports sur la situation de Paris.

(La suite au prochain numéro.)

(Semaine.)

MONTEVIDEO.

21 SEPTEMBRE 1848.

Le DEFENSOR du 17, répond en 2 colonnes et demie, notre article du 12, et comme si ce n'était pas assez, il nous promet la suite de ses révélations au prochain numéro.

Selon la tactique que Rosas a su enseigner à tous les publicistes qui lui obéissent, le DEFENSOR ne répond nullement à ce que nous avons dit, il ne cherche même pas à justifier ou à faire excuser les phrases que nous avons citées textuellement de son numéro du 9, et qui seules ont excité notre indignation. Loin de là, dans sa réponse il pousse l'audace et l'insulte encore plus loin, et répète en d'autres termes ce qu'il a dit précédemment.

La discussion est donc inutile, et nous ne prétendons nullement la soutenir avec lui.

Nous rappellerons seulement ici les passages qui dans son numéro du 9, ont révolté notre imagination, et nous les ferons suivre d'un passage de sa réponse ; car toute la querelle entre le DEFENSOR et nous est là :

«..... La France présente aujourd'hui un spectacle horrible MAIS CURIEUX..... (le spectacle des événements de juin !)—La nation qui se targue de marcher à la tête de la civilisation du monde a vu AUSTRIE COMMETTRE dans le sein de sa capitale, les plus répugnantes horreurs. »—Et parlant de tous ces malheurs, de tous ces meurtres, de tout ce sang répandu, il ajoute comme moralité, en faisant allusion à ce qui se passe sous la domination des LEGALITES de la Plata :—« Personne ne peut dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau. »

Voilà ce qui a excité notre indignation, voilà ce qui a soulevé notre cœur de dégoût.

Eh bien à ce sentiment de répulsion et d'horreur, bien suffisamment justifié, et que tout le monde a partagé avec nous, voici ce qu'il répond dans sa feuille du 17 :

Napoléon fut instruit de la visite du gouverneur :

—Ce misérable m'envie les instans qu'il n'empoisonne pas ; il veut ma mort, elle tarde au gré de son impatience. Qu'il se rassure, elle arrivera plus tôt qu'il ne pense.

Cependant les travaux avançaient, ils étaient presque achevés : pour les couronner, Napoléon avait creusé un petit bassin, et disposé des conduits qui y aboutissaient ; on prenait l'eau à deux mille pas de distance.

—Ce sera, disait-il gaiement, mon grand bassin de St-Cloud.

C'était en effet un spectacle singulier et touchant tout à la fois que de voir l'homme qui avait tenu dans ses mains puissantes le sceptre et le globe de Charlemagne, la main de justice et l'épée de Saint-Louis, qui avait gagné à lui seul plus de batailles que tous les rois de France ensemble, c'était, disons nous, un spectacle étonnant que de contempler le colosse, tombé de si haut, se livrer aux travaux de l'agriculture, et circonscrire dans un petit champ ces hautes pensées, et ces ardeentes combinaisons, qui avaient, naguère encore, ébranlé le monde ! Certes, Napoléon jardinier, Napoléon bêchant un coin de terre perdue dans les solitudes de l'Atlantique, était un phénomène incompréhensible ; c'était un foudre réduit à l'état de glace, c'était un brillant météore éteint pour jamais !

Parfois, au milieu de ses travaux rustiques, quelques grande pensée, quelque grand souvenir, venaient traverser l'esprit de Napoléon. Peut-être était-ce celui d'une victoire échappée, peut-être était-ce la souvenance du berceau de son fils, de ce roi de Rome, qui ne vit jamais les remparts de la ville éternelle, et qui, pour son malheur

FEUILLETON DU PATRIOTE —22 SEPTEMBRE 1848

LES

HEURES DE CAPTIVITE

DE NAPOLEON.

MYSTÈRES DE SAINTE-HELENE.

CHAPITRE XV

ET DERNIER.

NAPOLEON JARDINIER.

(Suite.)

Aux jardiniers par hasard étaient joints, pour les gros ouvrages, quelques uns des Chinois qui se trouvaient à Sainte-Hélène. Ces hommes, presque tous intelligents, étaient particulièrement attachés à la résidence de Long-Wood ; Napoléon les avait pris à l'année, et ils figuraient sur les listes d'embarquement de M. de Montholon comme les autres domestiques de la maison. Napoléon aimait beaucoup ses pauvres Chinois, et ceux-ci, par une réciprocité naturelle, manifestaient le plus grand respect et le plus vif attachement pour l'illustre captif, qu'ils appelaient, dans leur langage moitié anglais moitié chinois, le Capitaine Mandarin, essayant, par cette double épithète, d'expliquer tout leur pensée.

Tout eut bientôt changé de face dans le jardin de Long-Wood. Le génie de Napoléon, qui se pliait aux entrepri-

ses les plus vastes, comme aux objets les plus minimes, planait dans cet espace étroit et donnait à tout une nouvelle vie. Là était une excavation, ici un bassin, plus loin une chaussée. On fit des allées, des grottes, des cascades ; le terrain prit de la vie et du mouvement ; on ménagea de l'ombre autour de l'habitation. Après avoir travaillé à l'agréable, on pensa à l'utile ; la terre fut envahie de toutes les plantes potagères qui se cultivent dans l'île. Le jardin de Long-Wood prit une physionomie toute nouvelle, et grâce à ces travaux si heureusement combinés, le grand homme put se croire possesseur d'une ombre de liberté. Eh bien ! qui le croirait ! ces innocents passe-temps éveillèrent l'inquiétude du geôlier de Sainte-Hélène. Il vit, dans cette distraction offerte à l'illustre captif, un vol fait aux prescriptions de son gouvernement. Pour dissiper ses soupçons, Hudson Lowe accourut à Long-Wood, et, ayant rencontré le docteur qui se promenait tranquillement il l'aborda :

—Est-ce vous, demandait-il, qui avez conseillé ce nouvel exercice au général Bonaparte ?

Antommarchi en convint. Hudson hausse les épaules en disant :

—Transplanter de jeunes arbres dans un terrain sans humidité, sous un ciel brûlant, c'est peine perdue, ils mourront tous ; vous n'en pouvez douter.

—Vous jugez trop mal du pays, répondit ironiquement le médecin, nos élèves viennent à merveille, plusieurs arbustes bourgeonnent déjà.

Hudson Lowe se mordit les lèvres, secoua la tête et s'éloigna.

« L'infâme aventurier qui a écrit l'article du PATRIOTE, n'a pas été moins audacieux et insolent à notre égard, (que pour le correspondant du JOURNAL DU COMMERCE), EN NOUS ATTRIBUANT des sentiments bas, des intentions dépravées et une répugnante satisfaction, lorsque nous écrivions notre article du 9, sur les événements qui viennent d'avoir lieu en France. Heureusement nous vivons dans un temps et nous appartenons à un pays où, par la douceur des mœurs et des coutumes, il est impossible, même dans les moments où les passions sont le plus exaltées, il est impossible de concevoir des sentiments aussi vils, de commettre les atrocités inouïes que des hommes, ou plutôt de bêtes féroces, comme ceux du PATRIOTE et la canaille armée de Montevideo, viennent de commettre à Paris. »

Là est toute la réponse du DEFENSOR; il insulte, il outrage, il appuie tout ce qu'il a dit précédemment, mais il n'entre dans aucune des considérations d'humanité et de justice qui doivent toujours guider les publicistes.

Quand il dit que nous lui avons ATTRIBUÉ des sentiments bas, — il est peut-être cru par ceux qui ne nous ont pas vu; mais tout son dévergondage de paroles ne fera pas cependant que ce qu'il a dit le 9 n'ait pas été dit, et que ce qu'il a imprimé n'ait pas mérité ce que nous lui avons répondu.

Le texte est là; nous avons cité, et ne nous sommes pas bornés à des analyses générales, comme le fait l'écrivain du MIGUELETE, qui en discutant ainsi, a toujours raison, parce qu'il discute tout seul.

Une autre perfidie est encore personnelle au DEFENSOR: ainsi il a soin de citer les épithètes dont notre indignation a flétri le correspondant du JOURNAL DU COMMERCE, et il ajoute que nous l'avons encore qualifié de bien d'autres noms que, probablement, par pudeur, il se dispense de rapporter. Il a tout rapporté, et il ajoute que nous en avons dit beaucoup plus encore.

Ce n'est pas de la polémique ni de la critique que fait le DEFENSOR dans sa feuille, c'est de la gymnastique.

Nous avons démenti les principaux faits d'atrocités rapportés par le Journal du Commerce, nous avons nié les fusillades en masse, nous avons dit que le nombre des victimes, au lieu de 50 mille, était de 8 mille environs; nous ne pouvons que soutenir et répéter ce que nous avons dit, et avant d'entrer dans plus de détails à ce sujet nous attendrons les journaux qui ne peuvent tarder à nous renseigner exactement.

Nous ne faisons pas, nous, comme le DEFENSOR qui cite des journaux qu'il ne possède pas ou qu'il n'a pas lus, et qui nous parle des empoisonnements, des actes de barbarie, en citant le Constitutionnel, sans faire attention que la plu-

part de ces faits son démentis par le Constitutionnel lui-même dans ses numéros suivants.

Messieurs du DEFENSOR persistent cependant à croire que les choses se sont passées comme ils l'entendent, nous ne prétendons pas les dissuader. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la vérité sera connue sur ces fatales journées, et que l'opinion du DEFENSOR n'y changera rien du tout.

Ces Messieurs paraissent aussi vouloir nous faire entendre que c'est parmi eux que règnent le droit, la justice et la civilisation; ils se le disent si souvent qu'ils peuvent bien le croire un peu, et d'ailleurs chacun fait de la civilisation à sa manière. Louis XI aussi a fait de la civilisation, par ses sanglantes exécutions, et c'est peut-être aussi de la civilisation qu'a fait Manuel Oribe dans les provinces Argentines, quand il y a porté le feu, la destruction et la mort, au nom de son compère Rosas.

Pour nous, loin de voir avec jalousie les américains entrer dans la voie des progrès et d'humanité, où semble marcher l'Europe, loin de voir avec envie le nouveau monde se civiliser, nous pouvons assurer le DEFENSOR que ceux du Patriote, ainsi que toute la chusma française de Montevideo, ne désirent rien tant que de voir la Bande Orientale prospérer et jouir de tous les bienfaits que donnent la paix, la liberté et la civilisation. Si les vœux et les intentions étaient aussi purs et aussi droites, chez les agresseurs comme chez les défenseurs de Montevideo, il y a longtemps que tout serait fini.

Mais la conduite des partisans de la légalité a été telle, qu'avec la justice, elle a mis le bon droit et l'humanité du côté de leurs adversaires.

Ce n'est pas notre faute, à nous; et il est bien certain que s'il n'y avait pas eu un pareil conflit entre deux parties des citoyens de l'Etat, les étrangers ne se fussent ni armés, ni soulevés.

Nous pourrions dire encore au DEFENSOR..... Mais à quoi sert?

Un de nos amis, a eu l'obligeance de nous montrer deux espèces de proclamations insérées sur des morceaux de papier de moins de six pouces carrés, qui avaient été, sans doute, introduites chez lui, en les faisant passer sous la porte extérieure de son habitation. Ces proclamations, dont l'une paraît être imprimée à l'aide d'une presse autographique et l'autre à la main, sont d'une rédaction différente, quoique visant toutes deux au même but, c'est à dire à l'anarchie. Adressées aux orientaux, elles les appellent aux armes et les provoquent au renversement du gouvernement actuel. Une d'entre elles, entre autres choses, propose l'élévation du colonel Tajes au ministère de la guerre.

Au reste, rien de plus vide de sens, moins digne d'attention que ces œuvres incendiaires ou la malveillance,

quoique prêchant l'anarchie et le désordre sous le masque d'un faux patriotisme, apparaît dans toute sa perfidie et son ineptie.

Cependant si on considère que par la rédaction et le but, elles sont identiques à celles que l'ennemi avait dernièrement semé à nos avant postes, on se convaincra facilement que les assiégés comptent beaucoup plus sur la méfiance et les intrigues qu'ils entretiennent à l'intérieur, que sur leurs moyens militaires à l'extérieur. C'est donc sur ce premier point qu'on ne saurait assez appeler l'attention du gouvernement.

Soixante hommes des équipages de la frigate la CONSTITUTION et du vapeur la CHIMERE, ont été débarqués hier et casernés dans le logement occupé naguère par les marins du MAGELLAN. Nous avons su par une personne toujours bien informée, que M. l'amiral Lepredour a résolu de débarquer 400 hommes, et qu'il n'attend pour cela que la conclusion des restaurations nécessaires dans les différents quartiers qu'occupaient dernièrement à notre ligne les marins français.

Nous ne saurions trop louer cette sage mesure, devant laquelle se tairont toutes les craintes fondées de notre population, et qui suffira à prévenir tous les horribles malheurs dont elle était menacée.

La marée montante a poussé au large, sauf d'avarie le trois mats WELLINGTON, dont nous avons annoncé l'échouage sur le Banc Anglais. Quand les secours arrivèrent sur le lieu du naufrage, le WELLINGTON naviguait sans équipage. La goélette orientale, la CONSOLACION, partie de notre port dans le but d'aider au sauvetage du bâtiment anglais, touche sur le banc, fait une large voie d'eau et se perd totalement, au moment où jugeant ses secours inutile, elle faisait route pour rentrer dans notre port.

PARTIE COMMERCIALE.

CHANGES.

LONDRES.	39 à 39 pen. par piastre courante.
PARIS.	fr. 5 10 à fr. 5 15 par patacon.
RIO JANEIRO	10 p. 0/0 prime nominale.

DOUANE.

Dechargement d'outre mer.—21 septembre.

Antonini, 195 sacs blé 531 sacs farine de manioc 140 sacs et 70 demi sacs farine 2 bordelaises vin rouge 12 bar-

pour le nôtre, fut arraché par des traitres des remparts de Paris! Cédant alors à l'attrait de ce drame de bataille ou de politique de famille, qui se déroulait dans son imagination, l'empereur cessait son travail, et, s'appuyant sur le manche de sa bêche, il laissait reposer ses idées dans le tabernacle de son âme. Ce flot de réflexions chères ou amères, de probabilités fausses ou possibles, cette espèce d'hallucinations délicieuses ou fiévreuses, une fois passé, il reprenait sa besogne et ne la quittait plus que: "sur l'ordre du soleil," disait-il en badinant, c'est à dire au moment où l'astre du jour, dardant ses rayons sur la tête des travailleurs, la chaleur ne leur permettait plus de continuer.

Napoléon, qui sentait renaître ses forces peu à peu, devenait causeur et communicatif. Entre deux poses, il s'arrêtait parfois et les moindres objets qui frappaient ses regards, les mots les plus insignifiants prononcés à son oreille suffisaient pour lui rappeler une foule de faits ou d'anecdotes que nul mieux que lui ne savait raconter. Une fourmi, un oiseau, une plante, un meuble, un ustensile, suscitaient dans sa mobile imagination des rapprochements et des comparaisons qu'il avait le secret de rendre intéressants en les rattachant, soit à des personnages de sa cour, soit à des événements inconnus du vulgaire. Ces retours sur le passé étaient toujours parsemés de remarques ingénieuses, d'aperçus originaux et quelquefois de maximes nettement exprimées au point de vue philosophique ou historique.

Cependant la maladie, assoupie mais non vaincue par ces exercices salutaires, mais fatigants, ne tarda pas à reprendre toute sa puissance. Napoléon sentit bien qu'il

ne pourrait prolonger cet amusement et qu'il serait tôt ou tard contraint de déposer la bêche comme il avait été forcé d'abandonner la couronne: il en prit son parti; mais, avant de renoncer tout à fait à ces travaux rustiques, il voulut achever un banc de gazon qu'il avait commencé sous l'ombrage d'un groupe de petits arbres à gomme, non loin du bassin où se prélassaient quelques petits poissons. Dans la pensée de l'Empereur, ce banc devait lui servir de halte quand, avec la comtesse Bertrand, il se promènerait dans le jardin, ou lorsqu'il viendrait visiter ces petits poissons dont il cherchait à étudier les mœurs et les habitudes.

Ce banc, après bien des travaux, fut enfin terminé. Les chinois avaient apporté la terre pour l'élever, mais Napoléon seul, aidé d'Antommarchi, avait incrusté la mousse dans ses fissures. Pour alimenter la fraîcheur du gazon, il avait pratiqué une rigole souterraine qui devait conduire autour de ce trône champêtre quelques filets d'eau.

—Que pensez vous de ce monument, docteur? fit Napoléon en s'appuyant sur sa bêche et en regardant Antommarchi.

—Je pense, sire, que Votre Majesté en a édifié de plus beaux et de plus solides, mais que, dans ce frêle édifice de verdure, de même que dans ses colonnes de bronze et ses arcs de triomphe de marbre, elle a révélé la grandeur et l'étendue de son génie.

—Mon banc durera moins que le passage du Simplon et du Saint Gothard, reprit Napoléon, qui ne jugea pas à propos de répondre à la flatterie du docteur, mais n'im-

porte.... Tout fragile qu'il est, il me survivra j'en suis certain.

Sire, je suis loin de partager le presentiment de Votre Majesté. Ce banc n'a qu'une saison à vivre, et Votre Majesté n'en a encore, pour me servir des expressions pittoresques des soldats du 53^e régiment, plus de dix campagnes dans le ventre.

Ce propos fit sourire l'Empereur, qui répliqua:

—Cela pouvait être vrai il y a deux ans, docteur, mais aujourd'hui!...

Et il accompagna ces paroles d'un signe de tête négatif.

—Ce travail sera ma dernière victoire, reprit-il après un silence. Quoi qu'il en soit, j'emmènerai demain madame Bertrand à cette place, parce que je suis sûr qu'elle sera bien aise de la surprise que je lui aurais ménagée. La pauvre femme, elle est aussi malade que moi, et je crains biens que l'un et l'autre nous ne restions pas longtemps ici.... Mais partons, docteur, le jour baisse et il ne faut pas qu'elle nous surprenne ici.... cela gênerait tout. Les surprises, comme les conspirations, doivent éclater comme la foudre.

Et l'empereur, prenant le bras d'Antommarchi, regagna lentement la maison.

Le lendemain après son déjeuner, Napoléon se dirigea avec le docteur vers le fameux banc. Mais quelle ne fut pas leur surprise en apercevant un homme qui s'y était couché sans façon? C'était le vieux Tobie.

L'empereur, qui avait d'abord froncé le sourcil, se prit tout à coup à sourire dès qu'il eut reconnu le vieil esclave de M. Balcombe.

ile vinaigre 2 idem cognac 293 sacs haricots, 3 idem lentilles 2 caisses sardines.

Duplessis, 1 bordelaise vin 3 demi idem 25 caisses fruits à l'eau de vie.

Oyenard, 3 bordelaises vin 3 barrils vinaigre 32 sacs bouchons.

Uhagon et comp., 1 caisse anguilles à l'huile.

Lessa, 1 panier œufs 1 caisse confitures 1 idem cigares.

Gascogne, 1 bordelaise vin.

Solis, 145 sacs farine manioc 100 épis maïs.

Pierre Diaz, 11 bordelaises vin.

Pierre Isarsa, 6 pipes tafia.

Otonello, 1 sac haricots.

Entrée à l'entrepôt. — 21 septembre.

Legrand, 1 boucaud poils de lapins.

Pierre Diaz, 197 sacs farine manioc.

Antonini, 119 sacs haricots 1 idem lentilles.

Llavallo, 80 sacs haricots 336 caisses vermicelles.

Duplessis, 33 barriques vin.

Sorti de l'entrepôt. — 20 septembre.

Negron, 38 demi surons herbe maté.

Campos Porto, 21 pipes vin.

Treussein, 3 caisses demi bas en coton pour hommes.

Llavallo, 10 surons herbe maté.

Barruti, 8 ballots tabac.

Southgate, 200 barriques farine.

Carlisle Smith, 1 ballot lienzo.

DU 21.

Da Silva, 50 caisses savon.

Manuel Gonzales, 209 sacs farine de manioc.

Luengas, 1 pipe vin.

Parlane Mac'Lean, 1 caisse foulards.



MARINE.



MOUVEMENT DU PORT.

ENTRÉES DU 21.

De Cardiff le 4 avril, trois mâts anglais *Wellington*, de 710 tonneaux, capitaine Pres, à Briscoe Steward, avec 700 tonneaux charbon de pierre.

EN VUE.

De Barcelonne et Malaga, trois mâts espagnol *Villanueva*, à Urioste.

De Cadix, goelette bretonne *Hermann Daniel*, à Zorrilla avec sel.

De Savannah, trois mâts danois *Hercule*, à Becher et Preufs, avec planches.

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE.

Le public est prévenu que le 25 septembre courant il sera procédé, au Consulat Général de France, à l'adjudication de la fourniture des rations des vivres distribués par ce Consulat aux français nécessiteux.

Les soumissions par lettres cachetées seront reçues, ce même jour jusqu'à 4 heures du soir dans le bureau de la Chancellerie, pour être soumises à la décision de la Commission de bienfaisance instituée sous la présidence de M. le Chargé d'Affaires de France.

Le cahier des charges de cette fourniture est tenu dès aujourd'hui dans la Chancellerie, à la disposition des personnes qui désireraient le consulter.

Montevideo, le 20 septembre 1848.

AVIS NOUVEAUX.

A VENDRE.

Pour cause de départ, une Casilla située au môle, vis-à-vis la maison Antonini. — S'adresser pour traiter à la propriétaire, rue Sarandi, N^{os} 254, 256, en face de l'hôpital français.

Aviso judicial.

Por disposicion del Juzgado Ordinario de este Departamento, y de pedimento del síndico del concurso de D. Julio Bonalumi, se citan y llaman a todos los acreedores de este, para que por sí ó por apoderados debidamente instruidos, comparezcan a la sala de audiencia de dicho Juzgado el veinte y seis del corriente, a la una de la tarde, a fin de ser enterados del estado del concurso, bajo apercibimiento que si los inasistentes les parará el perjuicio que haya lugar por derecho. — Montevideo, Setiembre 18 de 1848. — Pedro de Latorre, escribano público. s 21—3p.

A Vendre.

Un armazon avec vitrine.

S'adresser rue des Trente Trois, N^o 41.

A Vendre.

Une casilla.

S'adresser à M. François, au REPOS DE LA MARINE, au Môle.

AVIS,

Le lieutenant de vaisseau commandant la TACTIQUE, prévient M. Nles négociants, marchands débitant ou autres intéressés, qu'il ne recevra aucune espèce de réclamations qui pourraient lui être adressées, et occasionnées par le crédit accordé aux gens de son équipage, pendant son séjour sur la rade de Montevideo.

A bord, le 4 septembre 1848.

C. BELLANGER.

le civisme amène ici de bons citoyens, l'aristocratie peut y conduire demain ses janissaires. Mais l'erreur que nous avons commise autorise l'erreur du peuple. Les rassemblements formés jusqu'ici paraissent autorisés par le silence de la loi. Les magistrats, il est vrai, vous demandent la force pour les réprimer. Dans ces circonstances, que devez vous faire? Je crois qu'il y aurait une extrême rigueur à être inflexible envers une faute dont le principe est dans vos décrets, ce serait faire injure aux citoyens qui demandent en ce moment à vous présenter leurs hommages que de leur supposer de mauvaises intentions. On prétend que ce rassemblement veut présenter une adresse au château, je ne pense pas que les citoyens qui le composent demandent à être introduits en armes auprès de la personne du roi, je pense qu'ils se conformeront aux lois, qu'ils iront sans armes et comme de simples pétitionnaires. Je demande que les citoyens réunis pour défiler devant nous soient admis à l'instant."

Indignés de ces perfidies ou de ces lâchetés de paroles, Dumolard, Ramond s'opposent avec énergie à cette faiblesse ou à cette complicité de l'Assemblée. « Le plus bel hommage que vous puissiez faire au peuple de Paris, s'écrie Ramond, c'est de le faire obéir à ses propres lois. Je demande que les citoyens déposent leurs armes avant d'être admis devant vous. — Que parlez vous, répond Guadet, de désobéissance à la loi, puisque vous y avez si souvent dérogé vous même?

Vous commettriez une injustice révolutionnaire, vous ressembleriez à cet empereur romain qui, pour trouver plus de coupables, fit écrire les lois en caractères tellement obscurs que personne ne pouvait les comprendre!"

La députation des insurgés entre à ces dernières paroles, au milieu des applaudissements et des murmures d'indignation qui se partagent l'Assemblée.

XIV.

L'orateur de la députation, Huguenin, lit la pétition concertée à Charenton. Il déclare que la ville est debout, à la hauteur des circonstances, prête à se servir des grands moyens pour venger la majesté du peuple. Il déplore cependant la nécessité de tremper ses mains dans le sang des conspirateurs. « Mais l'heure est arrivée, dit-il avec une apparente résignation au combat, le sang coulera, les hommes du 14 juillet ne sont pas endormis, s'ils ont paru l'être; leur réveil est terrible: parlez et nous agissons. Le peuple est là pour juger ses ennemis, qu'ils choisissent entre Coblenz et nous! qu'ils purgent la terre de la liberté! Les tyrans, vous les connaissez, le roi n'est pas d'accord avec vous, nous n'en voulons d'autre preuve que le renvoi des ministres patriotes et l'inaction de nos armées. La tête du peuple ne vaut elle donc pas celle des rois? Le sang des patriotes doit il donc impunément couler pour satisfaire l'orgueil et l'ambition du château perfide des Tuileries? Si le roi nagit,

Le coupable se tut. Théroigne n'eut pas la générosité de lui pardonner. Il périt aux massacres de septembre. A mesure que la Révolution devint plus sanguinaire, elle s'y plongeait d'avantage.

Elle ne pouvait plus vivre que de la fièvre des émotions publiques. Cependant son premier culte pour Brissot se réveilla à la chute des Girondins. Elle aussi, elle voulait arrêter la Révolution. Mais il y avait des femmes au dessous d'elle. Ces femmes, qu'on appelait les furies de la guillotine, dépouillèrent de ses vêtements la belle Liégeoise et la fouettèrent en public sur la terrasse des Tuileries, le 31 mai. Ce supplice, plus infâme que la mort, égara sa raison. Ramassée dans la boue, jetée dans une loge d'aliénés au fond d'un hospice, elle y vécut vingt ans. Ces vingt ans ne furent qu'un long accès de fureur. Impudique et sanguinaire dans ses songes, elle ne voulut jamais revêtir de vêtements, en souvenir de l'outrage qu'elle avait subi. Elle se traînait nue, ses cheveux blancs épars, sur les dalles de sa loge; elle entrelaçait ses mains décharnées aux barreaux de sa fenêtre. Elle faisait de là des motions à un peuple imaginaire et demandait le sang de Suéa.

XII.

Derrière Théroigne de Méricourt marchaient des démagogues moins connus de Paris, mais déjà célèbres dans leurs quartiers, tels que Rossi-

gnol, ouvrier orfèvre; Brière, marchand de vin; Gonor, vainqueur de la Bastille; Jourdan, coupe tête; le fameux jacobin polonais Lozowski, enseveli plus tard par le peuple au Carrousel; Henriot enfin, depuis général de confiance de la Convention. A mesure que les colonnes pénétraient dans l'intérieur de Paris, elles se grossissaient de nouveaux groupes qui débouchaient des rues populeuses ouvrant sur les boulevards ou sur les quais. A chaque afflux de ces nouvelles recrues, une immense clameur de joie s'élevait du sein des colonnes; la musique militaire faisait retentir l'air cynique et atroce de GA IRA, cette Marseillaise des assassins. Les insurgés le chantaient en chœur et brandissaient leurs armes en menaçant du geste les fenêtres des aristocrates pressurés.

Ces armes ne ressemblaient en rien aux armes étincelantes d'une armée régulière qui impriment à la fois la terreur et l'admiration; c'étaient les armes étranges et bizarres saisies, comme dans le premier mouvement de la défense ou de la fureur, par la main du peuple. Des piques, des lances émoussées, des broches de cuisine, des couteaux emmanchés, des haches de charpentier, des marteaux de maçon, des tranchets de cordonnier, des leviers de paveur, des fers de repasseuse, des scies, des chenets, des pelles, des picettes, les plus vulgaires ustensiles du ménage du pauvre, la ferraille des quais, de tous ces outils le peuple avait fait des armes. Ces

AVIS DIVERS.

UN CUISINIER FRANÇAIS.

Recommandé arrive connaissant parfaitement son état, desirer trouver un emploi.

S'adresser chez M. Vilatte, "Café de l'Espérance," hors du marché,

Hamard, coiffeur, rue du 25 de mai, n. 129 a l'honneur de prévenir les élégans de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravattes de satin, du dernier goût qu'il vendra au plus juste prix.

Nous invitons les personnes qui désireraient se procurer le premier ouvrage en entier de la collection des SEPT PECHES CAPITAUX, à adresser sans retard leurs demandes à l'imprimerie du journal, où il n'en reste que très peu d'exemplaires.

A LOUER

Rue de Sarandi près du marché plusieurs magasins, appartemens et chambres S'adresser au bureau de tabac rue de Sarandi, petite place de la police

MONTRECHARD.

Rue du Juncal, n. 40.

Met à neuf les vieux chapeaux, et blanchit en toute perfection les chapeaux de paille.

— A Louer, —

Une chambre garnie au genre de France au premier.

S'adresser au bureau du PATRIOTE

MM les créanciers du défunt J. Gielis, qui ont remis leurs titres au sous-signe, sont priés de se réunir le lundi 25 du courant, à midi, en la demeure de M. Mairat, rue du Cerrito, à côté du "Café de l'Alliance," pour s'entendre sur la liquidation de ce qui existe dudit défunt.

Montevideo, le 19 septembre 1848.

DURET.

Gants et cravattes

Gants de chevreau de couleur pour hommes et pour dames; un riche assortiment de cravattes nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez F. Martin, coiffeur, rue du 25 mai n. 251, maison du Consul Italien.

— Un cuisinier Français. —

Sachant bien son état, ainsi que la pâtisserie et la confiserie, desirer trouver un emploi.

S'adresser au bureau du "Patriote."

A vendre ou à Louer.

Une "Pulperia et Confiteria," en face de l'Eglise du Cordón.

S'adresser chez M. Villate, café de "l'Espérance," au côté gauche du Marché en allant dehors.

AVISO A LOS AFICIONADOS A LA LENGUA CASTELLANA.

NUEVA GRAMATICA ESPAÑOLA.

Sobre un plan muy metódico, con un tratado de la ortografía moderna, según la academia española, y otro de la sintaxis con ejercicios de análisis gramatical y lógico; 1 vol. en

8.º — precio 12 reales. En la librería de D. Jaime Hernandez y en la Nueva calle del 25 de Mayo.

NOUVEAU RESTAURANT DE PROVENCE.

Dejeuners et dîners à la carte; les mets les plus exquis et les plus variés, "servis à toute heure du jour." On entreprend au dehors les repas et les soirées. Pensionnaires et portavandes, à des prix très modérés, et servis avec la plus grande exactitude.

Rue de los Treinta y Tres, n. 23.

Les personnes qui désiraient se procurer la première partie des GIRONDINS dont le PATRIOTE vient de reprendre la publication pourront s'adresser à la imprimerie de ce journal où ils pourront l'acquies moyennant une très faible retribution.

A VENDRE.

Un jeune cheval très doux, propre à tout genre de travail,

S'adresser à l'imprimerie du "Patriote," rue de Perez Castellanos, n.º 162

AVIS A MM. LES ABONNES.

Ceux de MM. les abonnés au "Patriote," qui auraient déchirés ou égarés quelques feuilles des SEPT PECHES CAPITAUX, que nous avons récemment publiés, peuvent les faire réclamer à l'imprimerie, où on leur remettra sans frais.

Le propriétaire-gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos n.º 162.

armes diverses, rouillées, noires, hideuses à voir, dont chacune présentait à l'œil une manière différente de frapper, semblaient multiplier l'horreur de la mort en la présentant sous mille formes cruelles et inouïes. Le mélange des sexes; des âges, des conditions, la confusion des costumes, les haillons à côté des uniformes, les vieillards à côté des jeunes gens; les enfans mêmes, les uns portés par leurs mères, d'autres traînés par la main ou s'attachant aux pans des habits de leurs pères, des filles publiques en robes de soie souillées de boue, l'impudeur au front, l'insulte sur les lèvres, des centaines de pauvres femmes du peuple recrutées, pour faire nombre et pour faire pitié, dans les galeates des faubourgs, vêtues de friperies en lambeaux, maigres, pâles, les yeux caves, les joues creusées par la misère, images de la faim; le peuple enfin dans tout le désordre, dans toute la confusion, dans toute la nudité d'une ville qui sort à l'improviste de ses maisons, de ses ateliers, de ses mansardes, de ses lieux de débauches, de ses repaires: tel était l'aspect d'intimidation que les conjurés avaient voulu donner à cette foule.

Des drapeaux flottaient ça et là au dessus des colonnes. Sur l'un était écrit: *La sanction ou la mort!* Sur un autre: *Rappel des ministres patriotes!* Sur un troisième: *Tremble, tyran, ton heure est venue!* Un homme aux bras nus portait une potence à laquelle pendait l'effigie d'une femme couronnée, avec ces mots: *Gare la lanterne!*

Plus loin un groupe de mégères élevait à bras tendus une guillotine en relief, un écriteau en expliquait l'usage: *Justice nationale contre les tyrans, Veto et sa femme à la mort!* Au milieu de ce désordre apparent, un ordre caché se laissait reconnaître. Quelques hommes en vestes ou en haillons, mais au linge fin et aux mains blanches, portaient sur leurs têtes des chapeaux où on lisait des signes de reconnaissance écrits en gros caractères avec la craie blanche. On se réglait sur leur marche et on suivait leur impulsion.

Le rassemblement principal s'écoula ainsi par la rue Saint Antoine et par les avenues sombres du centre de Paris jusqu'à la rue Saint Honoré. Il entraînait dans sa marche la population de ces quartiers. Plus ce torrent d'hommes grossissait, plus il écroulait. Là une bande de garçons boucher s'y joignit: chacun de ces asommeurs d'abattoir portait au bout d'un fer de pique un cœur de veau percé de part en part et encore saignant, avec cette légende: *Cœur d'aristocrate.* Un peu plus loin une horde de chiffonniers couverts de haillons dressait au dessus de la foule une lance autour de laquelle flottaient des lambeaux déchirés de vêtements humains, avec ces mots: *Tremblez, tyrans, voilà les sans culottes!* L'injure que l'aristocratie avait jetée à l'indigence, ramassée par elle, devenait ainsi l'arme du peuple contre la richesse.

Cette armée défila pendant trois heures dans la rue Saint Honoré,

tantôt un redoutable silence, interrompu seulement par le retentissement de ces milliers de pas sur le pavé, oppressait l'imagination comme le signe de la colère concentrée de cette masse, tantôt des éclats de voix isolés, des apostrophes insultantes, des sarcasmes atroces jaillissaient aux éclats de rire de la foule: tantôt des rumeurs soudaines, immenses, confuses, sortaient de ces vagues d'hommes, et s'élevaient jusqu'aux toits, laissaient saisir seulement les dernières syllabes de ces acclamations prolongées: *Vive la nation! Vivent les sans culottes! A bas le veto!* Ce tumulte pénétrait du dehors jusque dans la salle du Manège, où siégeait en ce moment l'Assemblée législative. La tête du cortège s'arrêta à ses portes, les colonnes inondèrent la cour des Feuillants, la cour du Manège et toutes les avenues, de la salle, Ces cours, ces avenues, ces passages qui masquaient alors la terrasse du jardin, occupaient l'espace libre qui s'étend aujourd'hui entre le jardin des Tuileries et la rue Saint Honoré, cette artère centrale de Paris. Il était midi.

XIII.

Rœderer, procureur syndic du directoire du département, fonction qui correspondait en 92 à celle de préfet de Paris, était en ce moment à la barre de l'Assemblée. Rœderer, partisan de la constitution, de l'école des Mirabeau et des Talleyrand, était un ennemi courageux de l'anarchie. Il

trouvait dans la constitution le point de conciliation entre sa fidélité au peuple et sa loyauté envers le roi, il voulait défendre cette constitution avec toutes les armes de la loi que la sédition n'aurait pas encore brisées dans sa main. « Des rassemblements armés nous menacent de violer la constitution, l'enceinte de la représentation, la demeure du roi, dit Rœderer à la barre, les rapports de cette nuit sont alarmants: le ministre de l'intérieur nous demande de faire marcher sans délai des troupes à la défense du château. La loi défend les rassemblements armés. Ils s'avancent pourtant. Ils demandent à entrer, mais si vous donnez vous mêmes l'exemple de les admettre dans votre sein, que devient entre nos mains la force de la loi? Votre indulgence, en l'abrogeant, briserait toute force publique dans les mains des magistrats. Nous demandons à être chargés de remplir tous nos devoirs, qu'on nous laisse la responsabilité, que rien ne diminue l'obligation où nous sommes de mourir pour le maintien de la tranquillité publique! » Ces paroles dignes du chancelier L'Hôpital ou de Marheü Molé sont froidement accueillies par l'Assemblée, bafouées par les ricanements des tribunes. Vergniaud les salue hypocritement et les écarte.

« Eh oui, sans doute, dit l'orateur qu'un rassemblement armé devait arracher de la tribune un an plus tard, eh oui, sans doute, nous aurions mieux fait peut-être de ne jamais recevoir d'hommes armés, car, si aujourd'hui